

AKC /ML/

REPUBLIQUE DU RWANDA
MINISTERE DE LA JUSTICE.

Reçu à KIBUNGU
date : 21/11/61
N° : 3388
Classement A133/02
à traiter par <i>Préfet</i>



cl
Kigali, le 13 novembre 1961.-

N° 1.598/D.03.

TRANSMIS copie pour information à
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
à K I G A L I.

OBJET :

Votre lettre n°2331/AI/
33/02/GP. du 17 octobre
1961.

A Monsieur le Préfet de et

à

K I B U N G U.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il est toujours loisible au **requérant** d'adresser personnellement sa demande d'annulation au Tribunal de Première Instance à ASTRIDA en se servant des documents d'usage.

Il pourra exposer sa situation ainsi que les motifs de son retard, dans la lettre accompagnant le dossier complet.

POUR LE MINISTRE DE LA JUSTICE,
LE CHEF DE SERVICE ADJOINT,

KARAKE Canisius.

stair